



UNIVERRE

Bulletin municipal n°31
Janvier 2017



Musée école

Après des travaux de rénovation du mur en 2016, la mise en accessibilité handicapés sera réalisée début 2017 : aménagement d'un WC adapté et d'un cheminement bitumé dans la cour du musée.



Rue des Sorbiers

Sécurisation de l'école rue des Sorbiers : mise en place de barrières de protection, rue mise en sens unique et stationnement d'un seul côté afin de sécuriser les enfants et l'accès des bus.



Le Barc : ancienne gare de tramway

Au cours du 1^{er} trimestre 2017, le lieu dédié aux associations locales sera alimenté en électricité. Des toilettes seront installées et le parking sera agrandi.

Cartes grises

Dans le cadre du plan ministériel « Préfecture nouvelle génération », des évolutions sont intervenues depuis le 5 décembre 2016 concernant les demandes de cartes grises.

Désormais, tout dossier pour changement de propriétaire, d'adresse, demande de duplicata, devra être transmis exclusivement par courrier postal à l'adresse suivante :

Préfecture d'Eure-et-Loir

Bureau des usagers de la route (SIV)
Place de la République – CS 80537
28019 CHARTRES Cedex

L'accueil du public en Préfecture sera uniquement réservé aux cas suivants : *véhicule acquis à l'étranger, succession, changement d'état civil, de raison sociale ou d'état matrimonial, changement de caractéristiques techniques du véhicule.*

Les demandeurs pourront alors être reçus les mercredis et vendredis de 9h à 12h30.

Autorisations de sortie de territoire :

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

A compter de cette date, **l'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :**

- **sa pièce d'identité valide** : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr),
- **la photocopie du titre d'identité valide** ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport,
- **le formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé** par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (document téléchargeable sur service-public.fr).



Destruction des nids de frelons asiatiques

Il est rappelé que la Commune d'Unverre **participe financièrement au coût de l'intervention** nécessaire à la destruction d'un nid de frelons asiatiques chez un propriétaire ou occupant privé de la commune depuis le 1^{er} janvier 2016, à raison de 50 % (sans pour autant dépasser un montant maximum de 100 €).



*« Le temps a laissé son manteau,
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderies... »
Charles d'Orléans*

Les vers du poète sont de mise pour fêter l'arrivée de 2017.

Adieu 2016 et tous ses déboires... seuls les bons souvenirs doivent nous rester.

Les associations locales sont toujours aussi dynamiques ; vous le constaterez dans ce 31^e bulletin municipal. Bravo à tous leurs responsables, tous ces bénévoles qui ne comptent pas leur temps à coordonner et parfois aussi à calmer les querelles internes. Une mention particulière à notre comité des fêtes et sa « Louée 2016 » la journée soleil dans cet été gris.

De ce fait, les dates de fin de travaux se sont trouvées décalées pour la voirie et même reportées en 2017 pour la couverture du mur du cimetière et l'accès handicapés au musée-école. Seuls les enduits de l'église et les murs du musée-école ont respecté les délais.

Au printemps prochain les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement collectif des eaux usées seront effectués dans le bourg, dans les rues de Nombonnet, des Moulins, du Professeur Félix-Lejars et du Pressoir. Les mêmes entreprises sont retenues pour les communes de Dampierre-sous-Brou et Unverre. Quelques difficultés de circulation et d'accès aux propriétés sont à prévoir. Veuillez les excuser par avance.

La nouvelle Communauté de Communes dont fait partie Unverre depuis le 3 janvier s'appelle le Grand Châteaudun. Elle reprend la compétence scolaire et périscolaire avec le personnel et les bâtiments et nous gardons la cantine et le transport. Le siège social provisoire est regroupé à l'ancien siège de la Communauté de Communes du Dunois, 2, route de Blois, avec une antenne scolaire, périscolaire maintenue à Unverre.

Les élus et les employés se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

Bonne et heureuse année 2017 !

Luc BONVALLET

sommaire

Flash	2	Association « Autrement »	15
Mot du Maire	3	Vieilles Roues	16
Communauté de Communes	4	Accueil de loisirs	17
Informations générales	5	Travaux	18
Zéro Phyto	6-7	Restaurant scolaire/Village fleuri	19
Unverre Autrefois/Théâtre en Herbe	8	État civil/Tarifs communaux	20
Club 3 ^e âge/Pompiers	9-10	Site internet	21
Comité des Fêtes	11	Adresses utiles	22
Histoire de la Salle des fêtes	12-13	Calendrier des fêtes	23
Gym Volontaire/La Clique	14		

Directeur de la publication :
Marc FROGER
Responsable de la rédaction :
Luc BONVALLET
Rédaction , photographies :
Denise BOBET
Claudine CHEVALIER
Nicole COUTANT
Hervé CAILLET
Stéphane GILLOT

Nous remercions toutes les personnes
qui ont aidé à la réalisation de ce
bulletin.
Toutes informations sur le site de la
commune : www.unverre.fr
Création graphique et impression :
Brou Publicité, tél. 02 37 47 00 52
Dépôt légal : N°611
1^{er} trimestre 2017



La Communauté de Communes du Grand Chateaudun

Elle a vu le jour le 1^{er} janvier 2017 et est composée des Communautés de Communes du Dunois, des Plaines et Vallées Dunoises, des Trois Rivières et de 10 communes sur 16 de la Communauté de Communes du Perche-Gouët. Le conseil communautaire, composé de 63 élus, a été installé le 3 janvier 2017.

Le bureau du Grand Châteaudun, présidé par Alain VENOT, Maire de Châteaudun, est composé de :

15 vice-présidents :

Philippe VIGIER, député-maire de Cloyes-les-Trois-Rivières : grands projets et contractualisation

Philippe MASSON, maire de Brou : enfance, petite enfance, jeunesse et aînés

Serge FAUVE, maire de Marboué : équipements sportifs et culturels

Philippe DUPRIEU, adjoint au maire de Châteaudun : développement économique

Jean-Yves DEBALLON, adjoint au maire de Cloyes-les-Trois-Rivières : environnement

Marc KIBLOFF, adjoint au maire de Brou : finances

Vincent LHOPITEAU, maire de Villampuy : transports et mobilité

Sid-Ahmed ROUIDI, adjoint au maire de Châteaudun : santé

Claude TEROUINARD, maire-délégué de Châtillon-en-Dunois : communication et relations avec les habitants et les mairies

Jean-Paul BOUDET, maire de la Bazoche-Gouët : commerce et artisanat

Olivier LECOMTE, maire de Jallans : numérique, infrastructures, réseaux et usages

Hugues d'AMECOURT, conseiller municipal d'Autheuil : tourisme

Bruno PERRY, maire d'Yèvres : scolaire et péri-scolaire

Serge HENAULT, conseiller municipal de Châteaudun : moyens généraux, ressources humaines et mutualisation

Odil BILLARD, maire de La Chapelle du Noyer : aménagement du territoire

4 membres supplémentaires :

Patrick FOLLEAU, adjoint au maire de Conie-Molitar

Didier NEVEU, maire de Moulhard

Francine BADAIRE, conseillère municipale de Châteaudun, déléguée au tourisme

Didier RENVOISE, conseiller municipal de Cloyes-les-Trois-Rivières.



42.000 habitants pour 26 communes

MAIRIE (rue du Prof. Félix-Lejars)

e.mail : mairie.unverre@wanadoo.fr

site internet : www.unverre.fr

02 37 97 20 01

Télécopie 02 37 97 33 15

Antenne Communauté de Communes du Grand Châteaudun (3, rue du Prof. Félix-Lejars)

pour les domaines scolaires et périscolaires

02 37 97 30 57

Ecoles (maternelle et élémentaire) pour les inscriptions, s'adresser rue des Sorbiers ou téléphone

02 37 97 23 65

Salle des fêtes - restaurant scolaire

02 37 97 23 01

Accueil périscolaire (1, rue des Sorbiers)

06 20 99 28 45 ou 02 37 97 25 07

Tennis municipal (tarif horaire 4 €, cartes annuelles 15 et 40 € - s'adresser au « Bon Moissonneur »)

02 37 97 30 95

Pompiers appel d'un portable : 112 ou appel d'un poste fixe : 18

Gendarmerie

02 37 47 72 29 ou 17

S A M U

15

Centre anti-poison - Angers

02 41 48 21 21

Relais Poste – Unverre (bar-tabac presse, 17, rue des Moulins)

02 37 97 30 11

Curé de Brou et administrateur d'Unverre (Didier Henry, 26, rue de Châteaudun à Brou) tél/fax

02 37 47 02 70

Syndicat des eaux (Dampierre-Unverre-Moulhard) : Mairie de Dampierre

02 37 97 21 84

ou pour les urgences

06 09 90 92 92

SICTOM (Syndicat des Ordures Ménagères)

02 37 96 74 66

Trésorerie Brou

02 37 47 01 86

Déchetterie Brou

02 37 96 06 03

Centre des impôts Châteaudun

02 37 44 79 00

Protection Maternelle et Infantile Châteaudun

02 37 44 55 70

Contraception I.V.G Région Centre

n° vert 0800 881 904

Orange (renseignements)

10 14

Service énergies info

0810 112 212

ERDF (dépannages)

09 72 67 50 28

Retraite complémentaire (CICAS) du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

0820 200 189

Association pour femmes battues « La source de Lehna »

06 17 47 16 11

ou 06 99 98 92 92

Horaires d'ouverture

Mairie : lundi, vendredi
14h à 17h30
mardi, jeudi
9h à 12h - 14h à 17h30
samedi
9h à 12h

Permanences :

M. BONVALLET, maire :
sur rendez-vous,

Mme COUTANT, 1^{ère} adjointe :
mardi de 11h à 12h,

M. FROGER, 2^e adjoint :
samedi de 11h à 12h,

Mme PINOS, 3^e adjointe :
samedi de 10h à 11h

Relais Poste Unverre (17, rue des Moulins) :

lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h à 20h

mercredi : 8h à 13h

Levée du courrier (boîte postale près de la mairie) :

14h45 du lundi au vendredi

Trésorerie :

mardi et jeudi : 8h45 à 12h - 13h30 à 16h

mercredi et vendredi : 8h45 à 12h

Déchetterie :

service gratuit pour les foyers du SICTOM Brou-Illiers-Bonneval
dans la limite de 2 m³.

Pour les personnes en difficulté,
contacter le SICTOM au 02 37 96 74 66.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

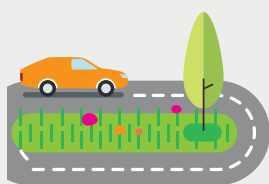
en route vers le zéro phyto

Le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1^{ER} JANVIER 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics.

Moins de pesticides, c'est meilleur pour la santé et l'environnement.

Les espaces concernés par l'interdiction des pesticides

ESPACES VERTS



FORÊTS



PROMENADES OUVERTES AU PUBLIC



VOIRIES

sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité



Les produits qui restent autorisés

produits de BIOCONTRÔLE



produits qualifiés à FAIBLE RISQUE



produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



EXEMPLES DE RÉALISATIONS



MONTHARVILLE



NEUVY-SUR-BARANGEON

Comment faire ?



BÉNÉFICIEZ D'UN APPUI TECHNIQUE

en inscrivant votre commune à une charte régionale d'accompagnement vers le zéro pesticide



INTÉGREZ EN AMONT DES PROJETS

d'aménagement ou de réorganisation les principes de gestion écologique sans pesticides
www.ecophytozna-pro.fr



SOLLICITEZ UN APPUI FINANCIER

des agences de l'eau et regroupez-vous avec des communes voisines pour mutualiser les coûts
www.lesagencesdeleau.fr



CONTACTEZ

le Centre national de la fonction publique territoriale pour tout savoir sur les formations zéro phyto disponibles pour vos agents
www.cnfpt.fr



COMMUNIQUEZ AUPRÈS DES HABITANTS

pour qu'ils acceptent mieux la présence de flore spontanée en ville et les nouvelles pratiques de gestion de la végétation par les services municipaux. Pour vous aider, consultez la boîte à outils *Acceptaflore* sur
www.ecophytozna-pro.fr



Et si vous candidatiez au label ?

Le label national Terre saine, communes sans pesticides récompense les collectivités territoriales qui ont arrêté l'usage des pesticides et des antimousses sur les trottoirs depuis au moins un an.

Pour tout savoir sur le label et télécharger le formulaire, rendez-vous sur

www.ecophytozna-pro.fr

rubriques Label Terre saine - Accès au formulaire



www.developpement-durable.gouv.fr



Ministère du Développement durable - Chef de projet éditorial : M. Lambert - Conception et réalisation graphique : F. Chevallier - Crédits photo : Fotolia (pavots), O. Brosseau (nature en ville) - réf. : DICOM-DGALN/FLY/15125-1 - Octobre 2015

EXEMPLES DE RÉALISATIONS



PIERREFITTE-SUR-SAUDRE



SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

LES ASSOCIATIONS

Unverre Autrefois



En 2016, le musée école a reçu 1.415 visiteurs. Nous avons eu une progression de scolaires par rapport à 2015 (341 contre 136).

Dès avril le musée a ouvert tous les jours de 14h à 18h et les matins sur rendez-vous, ceci avec l'aide d'une salariée en contrat aidé de 20 heures par semaine du 15 avril au 15 octobre. Cette large ouverture offerte aux visiteurs qui ont l'information par la diffusion des dépliants et sur les sites internet liés au tourisme se renouvellera en 2017.

L'exposition sur le lait à la ferme sera toujours visible. De novembre à mars, le musée ferme puisqu'il n'a pas de chauffage (vos idées pour la solution idéale sont les bienvenues).

Merci à tous ceux qui pensent au musée en donnant des objets, des photos, des livres...

L'ouverture le jour de « la louée » fut une expérience très positive avec 106 visiteurs.

Avec l'aide de l'Association des Parents d'Élèves d'Unverre, une dizaine d'enfants habillés en écoliers d'autrefois ont défilé dans les rues. Ils représentaient le musée école avec une maîtresse et un maître qui portaient la blouse.

P.S. : Recherchons blouses de filles (6-12 ans) des années 1950.

Dates à retenir : dimanche 27 août 2017 : Loto 14h.

Contacts : Tél : 02 37 98 36 07 - **Email :** unverre-autrefois@orange.fr - **Site :** unverremuseeecoole.unblog.fr

Théâtre en Herbe

La saison 2015/2016 fut un vrai succès. Les ateliers ont connu des effectifs en hausse, grâce au projet d'un spectacle commun à tous les ateliers enfants et adolescents, un spectacle mêlant la danse, le chant et le théâtre écrit par Élodie DENIS, « La Maison Monde ». 43 jeunes étaient réunis pour parler des droits des enfants. Ils se sont représentés deux soirs, suivis de l'atelier adulte d'UNVERRE qui jouait « Quelques mots » lors de la Fête des ateliers, devant une salle comble enchantée. L'atelier adulte de Chartres a quant à lui présenté « La Nuit de Valognes » d'Éric Emmanuel Schmitt, au théâtre de La Vaillante de Mainvilliers. Un teaser et un court métrage ont été réalisés également autour de ce projet. L'association est intervenue cette année auprès de 20 classes de primaire (BROU, YÈVRES, UNVERRE et THIRON-GARDAIS), et a également animé six TAP répartis sur DANGEAU et l'école Saint-PAUL de BROU. Nous sommes ravis de constater que nos événements ont rencontré un vrai succès cette année, nous avons fait salle comble, lors de la venue du groupe « Cap à l'Ouest » de Chartres pour une soirée celtique le 31 octobre 2015. Lors de nos scènes ouvertes, le 5 mars 2016, il y avait des artistes de tous horizons et de chaque coin du département. Cette soirée a accueilli près de 160 spectateurs, une soirée riche en partage et qui a permis au public de découvrir les talents euréliens. Les artistes présents étaient : TriuM Vira, Les DépareilléS, Hélène Grandsire, Les aristos gratte, Charlotte et cie, Les 4 L, Les féruts Riants, Les copains d'accords Mundi et Crazy alone). Le samedi 28 mai, nous avons organisé « la Guinguette 2^e édition » sur le site de l'ancienne gare de tramway à UNVERRE et ce fut

également un succès. Il y avait des contes jeune public proposés sous notre Yourte, un coin lecture, un arbre à souhait, où chacun pouvait y accrocher un petit mot, un dessin, un rêve... des artisans d'art étaient également présents, ainsi qu'une masseuse. Nous avons accueilli le spectacle de garance Duarte des têtes de Piafs, « Camille Ma Brindille », « Le pupitre » par le Cirqu'en équilibre et un concert des Têtes de Piafs. Nous avons compté 350 entrées. Les 17 et 18 juin, la Fête des ateliers a fait salle comble les deux soirs. Une vraie reconnaissance pour la création « La Maison Monde ». Élodie DENIS a pour projet de faire éditer le texte. Les 24 et 25 juin : La nuit de Valognes d'Éric Emmanuel Schmitt par l'atelier adulte de Chartres. 145 entrées. Compte tenu des événements passés et de leur succès, nous constatons qu'un public toujours plus éclectique et nombreux participe ou assiste aux ateliers, animations et représentations de l'association. Nous remarquons qu'il y a une grande demande autour du jeune public. Notre objectif pour l'année à venir : diffuser un peu plus nos créations jeune public, améliorer notre visibilité et notre communication sur ces spectacles. Faire de la Guinguette et des scènes ouvertes des événements incontournables.

Contact et renseignement au 06 77 67 24 41





Les vacances terminées, le 10 septembre 2015 nous voilà repartis pour neuf mois d'activités avec 53 adhérents. Le repas de bienvenue du 8 octobre, qui s'est déroulé dans la bonne humeur, a été suivi de la manille le 21 octobre. Notre repas de Noël à la salle des Fêtes a été égayé par la troupe d'Yèvres (un petit plus qui fut très apprécié). Pour débiter 2016 nous avons tiré les Rois et fêté, comme chaque trimestre, les anniversaires entourés des bénévoles qui participent à l'organisation de nos manifestations. Viennent ensuite le loto en janvier, la manille en mars et la vente des travaux le 1^{er} mai ; ces 3 manifestations ont eu un vif succès.

Après de nombreuses répétitions de chants nous nous sommes produits sur la scène de Nogent-le-Rotrou le 18 mai lors de la rencontre Inter Clubs.

Le 1^{er} juin on a déjeuné sur la péniche à Sablé restée à quai pour cause de crue, repas suivi de la visite de la faïencerie de Malicorne : voyage bien agréable !

Pour clôturer notre année nous avons partagé un petit repas froid en se souhaitant de bonnes vacances.

Prévisions pour 2016-2017 :

Repas de Noël le 17 décembre 2016

Loto le 18 janvier 2017

Sortie au Mans le 04 février 2017 : le cirque Bouglione

Manille le 15 mars 2017

Vente des travaux le 1^{er} mai 2017

Rencontre Inter Clubs le 18 mai 2017

Merci à tous ceux qui nous soutiennent par leur aide ou leurs dons, en particulier à la Municipalité d'Unverre.

Le Centre d'Intervention d'Unverre

TÉL : 18 OU 112 D'UN PORTABLE



Comme chaque année, la fête de la Sainte-Barbe du 3 décembre 2016 était un moment privilégié afin de rendre hommage à nos camarades qui ont perdu la vie en mission aux services de la population, quatre pour l'année 2016.

La Sainte-Barbe, c'est la fête de la sainte patronne des sapeurs-pompiers, leur protectrice. La Sainte-Barbe est toujours synonyme de festivités et de convivialité.

D'origine perse, Sainte-Barbe est souvent représentée en jeune fille portant une couronne, une palme de martyr et un ciboire.

Cette année, elle a été marquée par une cérémonie au monument aux morts, suivie d'une revue de l'effectif à la salle des fêtes.

Après les discours du Commandant ACHARD et de Monsieur le Maire, les récompenses suivantes ont été remises :

- **Actifs** : Grade d'adjudant-chef à Johnny TALBOT, Grade de 1^{re} classe et Insignes du SDIS d'épaules pour Baptiste VOISIN (Absent).

- **Diplômes** : Olivier MAZZOCCO COD 2 (conduite des véhicules hors chemin) et Cédric HAYE Module secours à personne M1 et M2.

- **Retraités** : Jean-Claude DELPEUX et Guy JUBERT ont reçu l'insigne de chef de centre, plus de 30 ans pour Jean-Claude et 2 ans pour Guy.

Je remercie l'engagement de nos crossmen qui ont obtenu une excellente place de 11^{ème} sur 40 équipes au sein du département et à la très belle 3^{ème} place en individuel de Clément CAVE (l'équipe: Noël GAUTHIER, Arthur GAUTHIER, J.C. DELPEUX, Clément CAVE et Pierre PART). Mes très sincères félicitations à tous. L'effectif du centre d'intervention d'Unverre est aujourd'hui de **14 sapeurs-pompiers volontaires**, cet effectif est stable depuis quelques années.

Nous avons eu une recrue cette année en la personne du Sapeur Cédric HAYE, lequel a suivi une formation initiale de secours à personnes, mais il lui reste à faire le module incendie.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas, nous avons effectué 48 sorties de secours, (au lieu de 77 l'an passé dues au nombre important de feux de champs), malgré une sortie non assurée par manque de personnel.

Ces interventions sont réparties comme suit : 4 accidents de la circulation, 35 secours aux personnes, 5 feux et 4 opérations diverses.

Restant très attaché au devoir de mémoire, j'ai une chaleureuse pensée pour nos anciens, toujours présents parmi nous. C'est la démonstration de leur engagement citoyen. Nos anciens qui ont œuvré avant nous, dans des conditions plus rustiques et plus difficiles, mais qui ont su nous montrer le chemin de cette vocation. Je souhaite remercier chaleureusement « notre clique musicale » qui œuvre à nos côtés lors des cérémonies et des défilés tout au long de l'année.

L'année 2016 marque également ma troisième année en qualité de chef de centre à la succession du Lieutenant Guy JUBERT. Son engagement pendant 35 années démontre l'importance du bénévolat et de la disponibilité que représente le statut du sapeur-pompier volontaire.

En France, 78% des 246.900 sapeurs-pompiers sont des sapeurs-pompiers volontaires et 17% sont des professionnels civils. 5% sont des pompiers militaires, officiant à Paris, dans les départements 92, 93 et 94 et à Marseille. Cette organisation repose sur un engagement citoyen volontaire permettant un étroit maillage du territoire, indispensable pour garantir l'égalité des citoyens face aux secours. Être sapeur-pompier volontaire c'est un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de son métier ou de ses études. Chaque jour, il faut démontrer que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

Le département d'Eure-et-Loir compte moins de 2 000 sapeurs-pompiers volontaires.

C'est pour cela que je cite les propos du Colonel ALLARD concernant le recrutement des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir : « **Générosité, enthousiasme, sens des autres** » sont les qualités qui caractérisent les sapeurs-pompiers volontaires. Ces hommes et ces femmes sont nos voisins, nos amis, nos collègues. Ils sont étudiants, artisans, employés d'une entreprise. Ils ont tous décidé d'enrichir leur vie en se mettant au service du secours de leurs concitoyens.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont affectés à un centre de secours proche de leur lieu de résidence.

Ils suivent une formation initiale qui leur permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'assurer de façon la plus efficace possible les interventions sur lesquelles ils seront engagés. Le sapeur-pompier volontaire n'est pas seul. Il est intégré dans une équipe dont les maîtres-mots sont **solidarité, rigueur et convivialité.**

L'engagement citoyen est le fondement de l'organisation des secours en France. Il est une des conditions nécessaires qui permettent d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le département d'Eure-et-Loir compte moins de 2 000 sapeurs-pompiers volontaires. Ce n'est pas suffisant pour faire face aux 24.000 demandes de secours annuelles.

Vous aimez la vie, vous avez du cœur, vous avez envie d'agir, vous souhaitez aider votre commune ? Alors devenez sapeur-pompier volontaire au service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.

Il vous suffit de : être âgé(e) de 17 ans au moins et de 55 ans au plus, satisfaire aux conditions d'aptitudes physiques et médicales, de jouir de vos droits civiques et suivre une formation initiale. »

L'augmentation de nos interventions, la stabilisation de notre effectif, le souci de disponibilité du personnel en journée, me poussent à relancer un vif appel à toutes personnes qui seraient intéressées pour devenir sapeur-pompier volontaire afin de nous rejoindre.

Pour toute information, contactez le chef du centre d'intervention d'Unverre, l'adjudant-chef Pascal BULOIS.

Tel : 06 81 56 49 50 ou 1unverre@sdis28.fr

ou lamissionvolontariatServiceDepartementaldIncendieetdeSecours-7,rueVincent-Chevard-28000CHARTRESmission-volontariat@sdis28.fr

L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Unverre organisera pour l'année 2017 la galette des rois le samedi 14 janvier. Le dimanche 2 juillet nous aurons le plaisir de vous accueillir pour notre traditionnel méchoui.

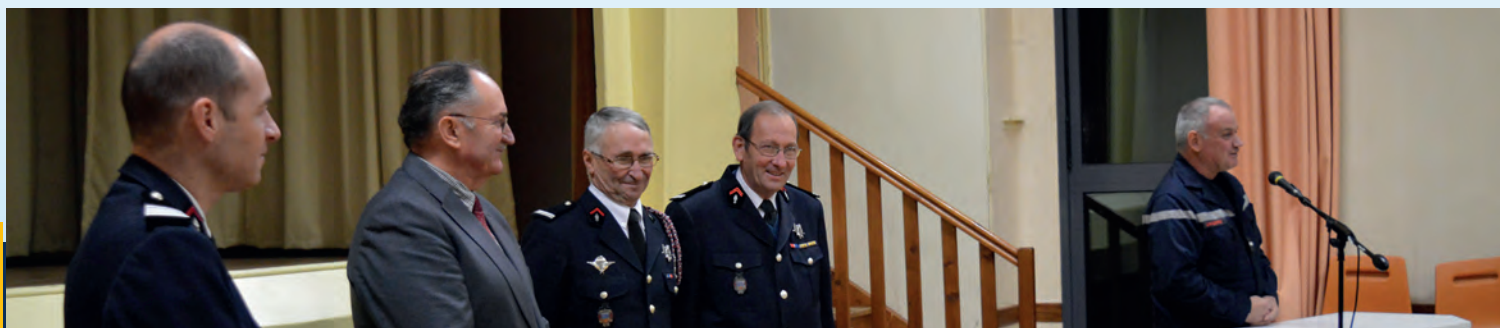
Suite au succès de la soirée sur le thème des Années 80 nous la reconduisons le samedi 18 novembre.

Nous clôturerons l'année le 2 décembre par la Sainte-Barbe qui est comme chaque année associée à la Sainte-Cécile.

Nous vous remercions de nous accompagner toujours aussi nombreux lors de nos manifestations.

Les membres de l'amicale et moi-même vous remercions pour votre bon accueil lors de notre passage pour vous présenter notre calendrier 2017 et nous remercions également toutes les personnes qui ont fait des dons pour notre caisse au cours de l'année 2016.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2017.





Bilan d'activités 2016 du Comité des Fêtes

L'année 2016 fut active au sein du Comité des Fêtes.

Notre traditionnel concert de printemps à l'église a attiré plus de 120 spectateurs. Un duo de cordes (violon et guitare) et un registre inédit de musiques irlandaises ont conquis le public en reprenant en chœur des chants traditionnels connus de tous. Les musiciens, très sympathiques et talentueux, furent vivement applaudis.

La veille de La Louée fut organisé le **1^{er} Marché Fermier et Artisanal en semi-nocturne**. Malgré la pluie, celui-ci fut un succès. Une quinzaine de producteurs locaux participaient à cette première, proposant des produits fermiers allant du

miel au saucisson de bœuf en passant par l'huile, la farine, jusqu'aux fleurs et arbustes. Des huîtres et du vin venaient compléter l'offre gustative de la soirée. Des artisans d'art ont exposé aussi leurs réalisations (lumières, vêtements, ...). Merci également aux commerçants locaux venus se joindre à la fête. La soirée fut animée par l'harmonie de Brou, reprenant des succès bien connus. De l'avis de tous, ce marché est à renouveler.

Le dimanche de La Louée, un soleil radieux mit du baume au cœur de tous les bénévoles du comité des fêtes. La pluie incessante des jours précédents avait entamé le moral des troupes lors des préparatifs.

Ce fut un public nombreux, profitant certainement de cette belle journée, qui déambula dans les rues d'Unverre. L'animation fut ininterrompue du matin au soir sur le thème « **La 26^e Louée s'amuse** ». Dès 6h du matin, le bric-à-brac attira les chineurs. Puis un cortège de 2CV prit place dans le parc du château, offrant ainsi au public une jolie image rétro dans un super cadre. L'église fut comble pour la messe à l'ancienne. Les danses traditionnelles percheronnes avec nos danseurs du comité complétaient le spectacle matinal.

Puis c'était l'heure du traditionnel apéro en chanson, avant un repas champêtre préparé par les membres, rassemblant plus de 400 convives. La fanfare « les Pouêtes » et le groupe « Come Sua » en assuraient l'animation.

L'après-midi fut succession de danses, chansons, saynètes, devant plusieurs milliers de spectateurs ravis. Puis ce fut le moment fort de la journée avec le défilé parade des associations du village. Près de 200 figurants de tous âges en costume se mêlaient au ballet de 2CV, vieux tracteurs et autres véhicules militaires ou pompiers. Le village était en pleine ébullition sous une « pluie » de confettis et un soleil généreux mais éphémère, car le lendemain, la pluie reprenait de plus belle, rendant les opérations de rangement délicates pour les bénévoles.

Notre habituel concours de pétanque a malheureusement été annulé au dernier moment indépendamment de notre volonté en raison d'insécurité des lieux mais cette manifestation sera reconduite.

Les randos pédestres et vélo de la rentrée se sont déroulées à Montigny-le-Chartif avec cependant trop peu de participants.

Voilà donc une année associative bien remplie.

Merci à tous les bénévoles, à tous les sponsors et à la commune pour sa contribution.

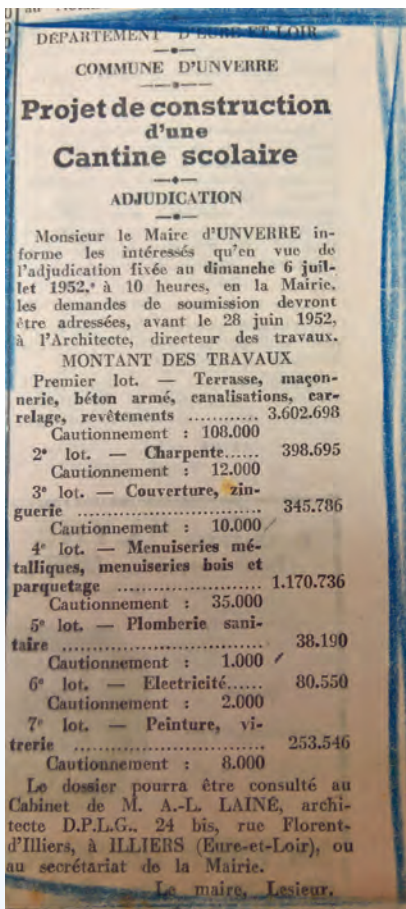


Salle des fêtes

Tout a commencé par un besoin de cantine. Depuis novembre 1935, Mme PARROT, cantinière, accueille les enfants dans un ancien magasin à grains très sombre, éclairé seulement par une porte vitrée... Elle y sert uniquement une soupe pour 0,25 francs !

Dans la séance du 4 novembre 1949, le conseil étudie le projet d'une nouvelle cantine qui serait subventionnée à hauteur de 50 % par l'Éducation Nationale.

Suivis par Alfred LESIEUR, maire d'Unverre, les plans et devis sont présentés au conseil le 12 avril 1950 par un architecte d'Illiers, M. Albert LAISNE. Cette construction fait 20 m de longueur sur 10 m de largeur, avec garage à vélos, remise à bois, débarras... et en élévation une salle de réunions et de spectacles dite « Foyer rural ». La dépense se chiffre à 4.739.000 francs, honoraires en plus. Au fil des réflexions, la surface atteint 300 m² et en juin 1952 l'adjudication des travaux est publiée.



Unverre compte 1.727 habitants, dont 350 dans le bourg, 200 enfants d'âge scolaire pour les écoles et une centaine qui fréquente les écoles des communes voisines. Il est d'ailleurs envisagé d'organiser un service de car (pour garder tous les enfants sur Unverre !).

En février 1953, avec des dépenses supplémentaires, un emprunt est contracté à 6% d'intérêts, le conseil vote 1.176 centimes extraordinaires et prévoit une annuité de 346.717 francs.

Les travaux de la cantine se terminent et le 14 septembre Mme VIE, nommée cantinière, prend ses fonctions pour un salaire de 400 francs anciens par jour (soit 4 francs nouveaux ou 0,60 euros).

Au dessus, les travaux continuent pour le Foyer rural et l'inauguration se prépare pour le dimanche 7 mars 1954. (la cantine scolaire, la salle des fêtes et la 3^e classe de garçons).

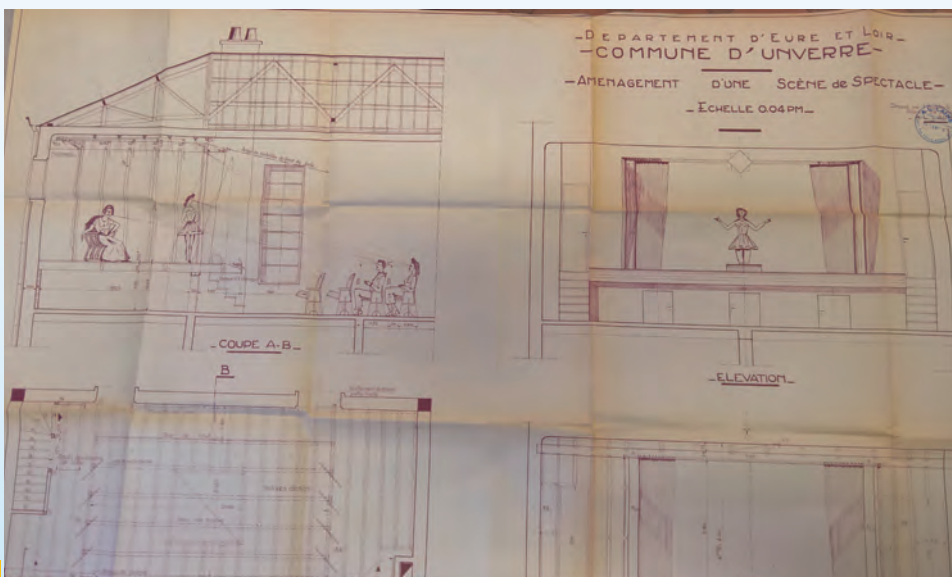
Sont invités : M. Robert ANDRIEU, Préfet d'Eure-et-Loir (du 7 décembre 1951 au 22 novembre 1956), MM. BRIZARD et BRUNE, sénateurs, MM. FREDET et LEVACHER, députés, M. PARAF, Sous-préfet de Châteaudun (de juin 1950 à août 1955), M. MALLION, Inspecteur d'Académie, M. DELAVALLÉE, Conseiller Général.

Programme : 15 h : mise en place du service d'ordre par le Capitaine DEBIEE de Châteaudun et d'un service d'honneur (gendarmes, pompiers, musique, clique et drapeaux des associations). 15h30 : arrivée des personnalités accueillies par M. le Maire, avec Marseillaise et remise d'une gerbe à M. le Préfet par un enfant, avant d'enchaîner avec la présentation du conseil.

Il est prévu que M. le Préfet monte l'escalier pour couper le ruban, que les

personnalités et la population présente, entrent pour une rapide visite, suivie des discours et du vin d'honneur. 16h30 : visite des nouveaux locaux scolaires (3^e classe), puis formation du cortège pour le dépôt d'une gerbe au monument. 17h30 : dislocation. La fête se termine par un bal.

Séance du 25 mai 1954, le conseil souhaite faire apposer une plaque souvenir en marbre dont le croquis est confié à M. LAISNE (1m90/0,73m). La marbrerie COCHERY de Brou la réalise pour 48.000 francs.



ou Foyer rural

Avant cette construction, la jeunesse d'Unverre et des alentours dansait sous le chapiteau du Bal AUPET, monté près du clocher ! Il avait un concurrent face au café CHAMBRIER, le père SANGLEBOEUF et son accordéon...

Un jour il est décidé de faire « entrée gratuite » pour les filles... Imaginez le résultat !!! (Témoignage d'une unverroise). Juin 1955, extrait du bilan des travaux réalisés pour la cantine qui accueille toujours les enfants des écoles. Les aménagements se succèdent au fil des décennies. Avec M. André HAMEAU et son conseil, les cuisines ont été redistribuées, le chauffage par air pulsé remplacé et l'électricité refaite entièrement.



2004 voit la réhabilitation complète de la « salle polyvalente » afin de répondre aux normes.

M. Robert WEBER confie le projet à Mme SEDILLOT, architecte à Nogent-Le-Rotrou. Les dépenses principales s'élèvent à 471.000 euros.

Avec les aides de l'État, du Département et de la Région, le solde a été réglé par un emprunt de 300.000 euros sur 20 ans et un prêt relais TVA de 90.000 euros. (Extrait du discours de R. WEBER).

Et il faudra continuer à l'entretenir pour qu'elle accueille encore longtemps tous les moments de convivialités de notre commune d'Unverre.





La Gymnastique Volontaire d'Unverre propose 4 disciplines sur 12 cours répartis dans la semaine, y compris le samedi matin. Nouvelle activité Steps et nouveaux circuits de marche nordique.

La Gymnastique Volontaire d'Unverre a pour vocation de développer la pratique du sport comme un loisir afin de combattre la sédentarité et créer un lien social pour lutter contre l'isolement. C'est l'objectif « sport-santé ».

Nos animatrices Stéphanie et Monika, diplômées et formées aux dernières innovations, vous proposent une activité régulière, à votre rythme et qui vous fait du bien. Que ce soit pour vous remettre en forme ou pour la garder, vous défouler, prendre l'air, vous sentir bien dans votre corps et bien dans votre tête, offrir aux plus jeunes un mode de vie sain en prenant de bonnes habitudes ou préserver votre autonomie, rejoignez nous et venez profiter d'un moment de partage et de convivialité.

Diverses activités sont proposées tout au long de la saison :

- démonstration Zumba le 11 février 2017 après-midi,
- marche nordique départementale le 18 mars 2017 à Châteauneuf,
- gym tendance le 25 mars 2017 à Bailleau-le-Pin,
- randonnée pédestre le 8 avril 2017,
- séjour en Alsace 1^{ère} semaine de mai 2017.

Bon voyage

Ce sont 49 adhérents qui ont découvert Erquy, en Bretagne, un port de pêche en activité connu pour ses délicieuses coquilles Saint-Jacques et ses chemins de randonnées.

Remerciements des membres du bureau et des adhérents à Madeleine Dubois, la Présidente, lors de son départ.

Nouveau bureau : Président Jean-Paul Cavé, secrétaire K. Rapy, trésorière A.M. Renault et 6 autres membres.

Pour plus de renseignements, consultez notre site : www.gvunverre.sitew.fr ou contactez-nous par téléphone aux **02 37 98 37 05 – 02 37 97 21 60.**

Notre planning (durée des cours 1 heure) :

Marche Nordique : les lundis à 14h30 et samedis à 10h00.

Zumba adultes à partir de 16 ans : les lundis à 20h15 et mardis à 18h00 (salle des fêtes).

Zumba Kids (6-12 ans) : les mardis à 16h45.

Gymnastique Adultes Unverre : les lundis 19h00, mardis à 9h15, jeudis à 10h00-19h15-20h30.



La Clique

Pour l'année 2016, nous avons participé aux cérémonies habituelles de la commune et en octobre à Frazé au congrès des anciens AFFAAA Eure-et-Loir.

Notre sortie d'une journée s'est déroulée ainsi qu'il suit : visite du musée Grévin et déjeuner sur la Seine, puis l'après-midi au château de Versailles et le soir les Grandes Eaux.

En ce début 2017, vous n'aurez pas la venue de membres de la Clique avec leurs cartes de membres honoraires, ayant décidé d'arrêter cela.

Nous continuons nos activités au niveau de l'association comme les autres années :

14 et 15 janvier : la manille (toujours début janvier)

26 février : loto

24 juin : fête de la musique et feu de la St-Jean

25 novembre : soirée choucroute.



Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux joueurs ou joueuses de tambours et de clairons, jeunes et moins jeunes, suite à des départs pour cause de distance et d'études. Renseignez-vous à la mairie pour les répétitions.

Bonne Année à tous.

« Autrement » avance

Créée pour réaliser des projets solidaires et participer à l'animation locale, l'association Autrement fête ses deux années d'existence en ce mois de janvier 2017. Deux années qui lui ont permis de partager des moments conviviaux : concerts à la ferme, soirée jeux, rallye pédestre, journée autour du jardin, sensibilisations à la permaculture, journée du refus de la misère... Deux années qui ont permis de tisser des liens.

Par exemple, grâce aux liens tissés avec les Jardins Solstice de Vaupillon, un groupe jardin voit le jour. Il répondra aux souhaits exprimés lors de la rencontre de septembre autour du jardinage comme support de lien social et d'échanges multiples autour des compétences des jardiniers : apprentissage de techniques en permaculture, échanges de graines et plants, visites de jardins... au gré de la dynamique du groupe. La prochaine rencontre aura lieu fin janvier autour de la réflexion sur l'installation d'un jardin partagé et comportera une partie pratique d'apprentissage avec la mise en place d'une structure en « lasagne ».



Des liens tissés également avec l'association ATD Quart Monde de Nogent-le-Rotrou, qui ont permis en octobre de décliner localement la journée nationale du refus de la misère. Une journée en partenariat avec ATD QM, Médecins du Monde et mise en musique par les Têtes de Piafs.

Deux années qui ont également permis de mettre en œuvre le projet d'accueil de personnes en difficulté. La rénovation des bâtiments prévus à cet effet n'étant pas envisageable avant 2018 en raison d'aléas liés aux modifications territoriales en cours, l'association a rebondi sur l'idée de proposer des séjours solidaires courts chez des habitants.

Le temps d'un week-end ou de quelques jours en semaine selon la disponibilité des accueillants, l'association organise avec des structures d'accompagnement social partenaires, la rencontre entre les accueillants et les accueillis.

Ces séjours devraient permettre, par l'accueil, de s'ouvrir les uns aux autres, de partager un peu de quotidien dans la convivialité et la simplicité. Pour les personnes accueillies, ces séjours constituent une pause dans un passage difficile. L'association rencontre les uns et les autres avant d'organiser le séjour, afin de garantir une bonne adéquation entre les accueillants et les personnes accueillies.

Si l'aventure vous tente, l'association souhaite développer son réseau d'accueillants sur la commune d'Unverre mais également dans un rayon plus étendu en campagne et en ville.

L'association serait ravie de rencontrer de nouveaux unverrois, tant pour participer à la mise en œuvre des projets d'animation locale en 2017 que pour l'accueil des séjours solidaires.

Comptant sur vous pour renforcer toutes les solidarités autour de nous, nous vous souhaitons une très belle année 2017.

Pour contacter l'association :

Danièle Sené : 06 41 81 70 16

Denis Boulay : 06 27 56 44 97

Mail : autrement-asso@ntymail.com





Bilan de l'Association « Vieilles Roues Autour d'Unverre » 2016

L'association est parue au Journal Officiel le 9 septembre 2011 et regroupe tous les matériels roulants motorisés et non motorisés.

L'objet principal de cette association est l'organisation de manifestations (randonnées, bourses, rencontres), entre des amateurs de véhicules anciens au sens de la Fédération Française de Véhicules d'Époque.

Deux randonnées ont été programmées en 2016 :

Le 12 juin : départ d'Unverre et promenade sur les secteurs UNVERRE – MOULHARD - LES AUTELS-TUBOEUF - BEAUMONT-LES-AUTELS – déjeuner + photo de groupe – ARGENVILLIERS – VICHÈRES – CHARBONNIÈRES - LA ROUGERIE - LE BOUCHET – UNVERRE - environ 91 personnes étaient présentes au déjeuner.

Le 4 septembre : départ de CHAPELLE-ROYALE – départ - SAINT-BENOÎT – LA TUILERIE – LES PINSONNIÈRES – ARVILLE – OIGNY – SAINT-AVIT – CHAPELLE-GUILLAUME – Déjeuner + photo de groupe – LA CROIX CHAMPAGNE – SOIZÉ – CHARBONNIÈRES – CHAPELLE-ROYALE – Arrivée – environ 40 personnes étaient présentes au déjeuner.

Chaque participant est accueilli par un café-croissant sur le parking poids lourds le matin à partir de 8h30 pour un départ à 9h30. Un déjeuner est prévu vers 12h30 et le retour à Unverre / Chapelle Royale vers 18h.

Deux repas ont été prévus : le 16 avril (repas Potée) – 57 personnes et le 22 octobre (repas Couscous) – 92 personnes à la salle des fêtes d'Unverre.

Le 14 août 2016, nous avons organisé une fête des battages. 1.583 entrées payantes à partir de 15 ans. Fête très réussie malgré la chaleur.

Pour 2017 :

Repas les 1^{er} avril et 4 novembre

Rando les 11 juin et 3 septembre

Nous sommes en préparation d'une fête des labours à l'ancienne pour fin d'été 2017.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : sandrine.leroy@orange.fr

Par tél : 06 69 04 61 57



Cet Accueil de Loisirs est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir et la PMI. Son organisation prend en compte le projet Éducatif de la Communauté de Communes du Perche-Gouët via le Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 et le PEDT 2016-2018 (réforme scolaire).

La CAF et la MSA participent au financement de la structure.

Il est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans qui sont scolarisés à l'école d'Unverre.

Il fonctionne sur le temps périscolaire matin/soir, avec une capacité d'accueil de 48 enfants (20 de moins de 6 ans et 28 de plus de 6 ans).

A savoir:

Le matin : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h15 à 8h50.

Le soir : lundi, mardi, jeudi, vendredi ; accueil périscolaire de 15h40 à 19h ou atelier périscolaire de 15h40 à 16h30 ; animations de 15h40 à 16h30 définies de vacances à vacances, goûter dès 16h30 (goûter fourni par la CDC du Perche-Gouët), aide aux devoirs... Inscription par jour daté, le matin et/ou le soir selon la prestation souhaitée.

TARIFS :

Revenus nets mensuels du foyer	ATELIERS PÉRISCOLAIRES Soir	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE Matin	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE Soir
Jusqu'à 1.100 €	0,57 €	0,71 €	1,41 €
De 1.101 à 1.400 €	0,68 €	0,85 €	1,69 €
De 1.401 € à 1.700 €	0,79 €	0,98 €	1,97 €
De 1.701 € à 2.000 €	0,89 €	1,11 €	2,22 €
De 2.001 € à 2.300 €	1 €	1,25 €	2,49 €
De 2.301 € à 2.800 €	1,11 €	1,38 €	2,78 €
De 2.801 € à 3.200 €	1,22 €	1,52 €	3,04 €
De 3.201 € à 3.600 €	1,33 €	1,65 €	3,30 €
plus de 3.601 €	1,44 €	1,78 €	3,57 €

Prise en compte des revenus de la famille N-1 (avis d'imposition)
Dégressivité de 10 % sur le tarif du matin ou du soir pour le 2^e enfant, le 3^e enfant... fréquentant l'Accueil de Loisirs.

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs d'Unverre sont prises soit au siège de la Communauté de Communes du Perche-Gouët, soit auprès du personnel d'encadrement de l'Accueil de Loisirs d'Unverre.

Des remarques sur 2016 :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/ATELIER PÉRISCOLAIRE :

• **Programme d'animation Accueil périscolaire/Atelier périscolaire le soir :** expression corporelle ; activités manuelles sur l'automne ; décoration de l'accueil ; le travail du bois ; créations en perles HAMA ; création de jeux de société ; jeux de motricité et relaxation ; préparation du goûter (atelier cuisine) ; saynète sur les gestes de premier secours ; voyage autour du monde (découverte de pays grâce à différentes activités) ; karaoké/danse ; découverte du rugby ; jardinage ; chansons et mise en scène ; lecture, contes, histoires... En septembre, découverte et manipulation d'instruments de musique, construction d'un mur sonore encadrée par un intervenant de l'école de musique Intercommunale.

• **Des moments forts :** bourse aux livres ; les cadeaux du Père Noël ; spectacle concert le 26 mai 2016 : 147 personnes présentes, 83 adultes et 64 enfants, réparties en 2 groupes, sur 2 sites l'accueil et la salle de motricité de l'école, avec un pot de l'amitié à l'extérieur de l'accueil.

• **Fréquentation :** le matin, 25 à 33 enfants en moyenne ; le soir, de 34 à 45 enfants en moyenne ; il a été noté le maintien d'une fréquentation importante le soir où on atteint ponctuellement la capacité d'accueil maximum soit 48 enfants et une augmentation de la fréquentation de l'atelier périscolaire ; 75 enfants différents aux créneaux accueil périscolaire matin/soir et 41 enfants au créneau atelier périscolaire.

• **L'ouverture à 7h15** est toujours appréciée par les familles, 6 enfants en moyenne ont été présents sur le créneau 7h15-7h30.

Projets d'animation année scolaire 2016/2017 :

Participer au Téléthon ; créer une interaction avec le club du 3^e âge (mise en place d'activités périscolaires le jeudi.) ; proposer un spectacle en milieu d'année (avril-mai)



Rappel : un transport est mis en place le mercredi midi pour les enfants de l'école d'Unverre qui sont inscrits à l'Accueil de Loisirs Le Jardin des Elfes (Brou) du mercredi ; l'été, circuit de ramassage le matin et le soir entre la commune d'Unverre et l'Accueil de Loisirs Le Jardin des Elfes.



« FAÇADE DE L'ÉGLISE »

A gauche du caquetoire, on retrouve un enduit avec pierres apparentes pour la mise en évidence de la rosace.



« CÔTÉ DE L'ÉGLISE »

Pour la façade nord-est, un enduit avec les pierres couvertes a été réalisé afin de privilégier l'étanchéité mais celui-ci laisse apparaître les vestiges du passé. L'enduit intérieur sur une hauteur d'1,50 m a été effectué pour protéger les boiseries et permettre la « respiration » du mur.

Une très belle réalisation de l'entreprise MASSON CONSTRUCTION de Châtillon-en-Dunois.

**Montant total des travaux :
21.345,72 € TTC**

Des subventions ont été obtenues :

- Département : 4.275 € TTC,
- Réserve Parlementaire : 5.000 € TTC.

Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif des eaux usées :

Ces travaux se réaliseront dans les rues suivantes :

- Rue des Moulins,
- Rue du Professeur Félix-Lejars,
- Rue de Nombonnet,
- Rue du Pressoir.

Quelques exemples d'anomalies constatées :



Présence de racines



Stagnation des eaux usées

Après un nettoyage, des travaux de chemisage seront effectués au cours du 2^e trimestre 2017 pour une durée de 10 semaines afin de supprimer l'infiltration des eaux parasites.

Faisons un tour du côté du restaurant scolaire ...



Rendons un hommage sincère et mérité au personnel qui assure une restauration « **faite maison** » et de qualité aux 130 enfants inscrits à la cantine.

Certains n'y déjeunent qu'occasionnellement, mais en moyenne, ce sont 126 repas qui sont servis quotidiennement.

Ginette Jacquet aux fourneaux concocte des repas variés, apportant ainsi aux enfants une alimentation saine et équilibrée. La plupart des produits entrant dans la composition des menus sont achetés localement (viande, fruits et légumes et pain). Elle est secondée dans la préparation par Annick Hameau et Catherine Beaupère.

Le service est fait par Ginette, Annick, Catherine mais également par Chantal Thirouard et Patricia Gontier.

La surveillance étant assurée par Nathalie Pecnard.

Les enfants de maternelle et CP arrivent les premiers à 12h afin qu'ils puissent avoir le temps de déjeuner sans être bousculés. Les enfants de CE1, CE2 et les CM1, CM2 arrivent quant à eux à 12h30.

Le repas est facturé aux parents 3€ (prix inchangé cette année), pour un coût de revient de 5,78€.

Villes et Villages fleuris

Depuis plusieurs années la commune participe au concours des villes et villages fleuris. Cette année elle a obtenu un 3^e prix départemental. Les règles d'attribution ont été modifiées. Le fleurissement n'est plus le seul critère de notation. Désormais, l'ensemble du patrimoine végétal (choix des plantes, des arbres, techniques d'entretien et d'arrosage) et éventuellement l'organisation de thématique sur le végétal sont pris en compte.

Ce 3^e prix constitue déjà une bonne récompense. C'est un plus d'avoir un village fleuri. Tout le travail réalisé dans ce domaine contribue à l'attractivité touristique et résidentielle de notre commune.

S'agissant du concours des maisons, fermes et commerces fleuris, le conseil départemental ne participe plus à ce prix. Mais la commune continue de récompenser les participants.



État civil 2016

Ils ont uni leurs cœurs

09.04.2016 :
Samuel NOËL et
Florence RICHETTE
La Bessonnière

30.04.2016 :
Sylvain LAMY et
Sandrine CHABERT
4, La Bellangerie

14.05.2016 :
Thomas LEGOFF et
Sonia DIMOFSKI
7, rue du Parc

10.09.2016 :
Audrey BILLEMONT et
Jessica LEGRAND
7, rue des Alouettes.

Ils ont souri à la vie

10.02.2016 : **Auriane HERVÉ**
2, La Petite Plumentière

14.03.2016 : **Emie JOUANOT**
5, La Cochetière

19.04.2016 : **Joseph LEGRAND**
VOLANT
2, Les Cholletières

04.05.2016 : **Nahia BAISNÉE**
13, rue des Lilas

09.05.2016 : **ARTHUR GOUSSIN**
7, La Bouquetière

21.05.2016 : **Luka CHEMIN**
2, La Charronnière

20.08.2016 : **Robin DEPEINT GÉRAY**
La Pinardièrre

22.10.2016 : **Eliott RUEL**
2, Le Puits

28.12.2016 : **Hélio PROVÔT**
12, rue des Lavandes

Ils nous ont quittés avec regrets

21.01.2016 : **Julien LESERGENT**
7, La Petite Touche

16.02.2016 : **Robert LESAGE**
2, rue Félix-Lejars

16.02.2016 : **Paulette TESSIER**
11, Lilaudière

17.02.2016 : **Gabriel MERMOZ**
10, rue Félix-Lejars

29.02.2016 : **Marie-Madeleine**
FONCKE 6, rue du Parc

24.03.2016 : **Yvonne PINEAU**
4, La Grande Richerie

19.05.2016 : **Argentina GUERRE**
3, L'Orme

20.06.2016 : **Serge SINEAU**
10, rue des Jonquilles

20.06.2016 : **Denise**
DESCHARREAU
17, rue du Pressoir

15.08.2016 : **Michel REBOUSSIN**
6, rue du Perche

01.09.2016 : **Alderic OZENNE**
3, La Basse Angerie

03.09.2016 : **Yvette GÉRAY**
1, rue Alfred-Lesieur

29.09.2016 : **Mauricette LESAGE**
2, rue Félix-Lejars

18.10.2016 : **Omer SOUCHÉ**
7, La Chaponnière

07.11.2016 : **Valérie JULLEMIER**
2, Le Pont-au-Cordier

11.11.2016 : **Gilbert GOUPIL**
1, rue du Parc

27.11.2016 : **Jean ROUGIER**
26, Nombonnet

Les Tarifs Communaux

TARIFS LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	Salle du Bas	Salle du Haut	Les 2 salles
Noce, banquet, habitants hors commune	170 €	160 €	320 €
Noce, banquet, habitants de la commune	150 €	140 €	280 €
Association hors commune	170 €	160 €	320 €
Association locale	150 €	140 €	260 €
Noce, Banquet, habitant hors commune PÉRIODE HIVERNALE	180 €	170 €	340 €
Noce, Banquet, habitant de la commune PÉRIODE HIVERNALE	160 €	150 €	300 €
Association hors commune PÉRIODE HIVERNALE	180 €	170 €	340 €
Association locale PÉRIODE HIVERNALE	160 €	150 €	280 €
Ventes, expositions, vin d'honneur	100 €	120 €	
Réunions	80 €	90 €	
Caution de 1.000 € exigée à la remise des clés. Location sonorisation : 25 € Tarif horaire de 60 € en cas de ménage non satisfaisant. Location éclairage de scène : 25 €			

TARIFS LOCATION SALLE ASSOCIATIVE : 50 € La Journée

gratuité pour les cérémonies liées à des obsèques, pour les habitants de la commune

TARIFS DES REPAS DE CANTINE

Le prix du repas à la cantine est de 3 € pour un enfant et de 6 € pour un adulte.

TARIFS PARTICIPATION TRANSPORTS SCOLAIRES

16 € par trimestre pour un aller ou un retour soit 48 € l'année scolaire
24 € par trimestre pour un aller ET un retour, soit 72 € l'année scolaire

TARIFS LOCATION VAISSELLE DE LA SALLE DES FÊTES

COUVERT COMPLET :			
(2 assiettes, 1 verre, 1 tasse + soucoupe 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuillère à café)			
0,45 €			
COUVERT AU DÉTAIL :			
2 assiettes			
0,15 €			
1 verre			
0,15 €			
1 tasse			
0,15 €			
1 fourchette + 1 couteau + 1 cuillère à café			
0,15 €			
Remboursement en cas de casse ou perte			
Assiette	3,80 €	Cuillère à café	0,90 €
Verre	2,30 €	Cuillère de table	1,80 €
Tasse	1,50 €	Caisse de 32 l	30 €
Soucoupe	1,50 €	Caisse de 52 l	45 €
Fourchette	1,80 €	Corbeille de pain	7,60 €
Couteau	1,50 €	Pichet à eau	30 €

TARIFS ASSAINISSEMENT

Taxe assainissement : 0,83 € TTC par m³ d'eau consommée

Abonnement au réseau : 22 € TTC pour chaque habitation raccordée et/ou raccordable au réseau assainissement

P.A.C. (taxe de raccordement pour les nouvelles constructions du bourg hors lotissement) : 800 € TTC

R.F.B. (Remboursement Frais de Branchement) : 1.000 € TTC.

TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

	Durée	Terrain	Colombarium
Concession	15 ans	130 €	350 €
Concession	30 ans	180 €	450 €
Concession	50 ans	280 €	700 €

Tarif d'occupation du caveau provisoire : 1,50 €/jour. Vacation funéraire : 20 €. Tarif pour dispersion des cendres : 20 €

TARIFS TENNIS

Les cartes : forfait jeune : 15 € - forfait adulte : 40 €
Tarif horaire : 4 €

Le nouveau site internet de la commune d'Unverre

- Unverre



COMMUNE DE
UNVERRE

PLAN D'ACCÈS



Contactez-nous

ACCUEIL - LA MAIRIE ▼ - LES ASSOCIATIONS ▼ - LA VIE ÉCONOMIQUE ▼ - INFORMATIONS PRATIQUES ▼ - PHOTOTHÈQUE



BIENVENUE AUX INTERNAUTES SUR LE SITE D'UNVERRE

Nous espérons que vous y trouverez les premiers renseignements sur l'actualité et le dynamisme de notre commune. Dans un second temps, n'hésitez pas le contact direct avec nos commerçants, nos associations et même de rencontrer les élus en Mairie.

**NOUS
LOCALISER**

Luc Bonvallet, Maire d'Unverre
Région Centre, Département d'Eure & Loir

ACTUALITE : La municipalité et toute son équipe vous adressent leurs meilleurs vœux !

COORDONNÉES



Mairie d'Unverre

rue Félix Lejars - 28160 UNVERRE

Téléphone : 02 37 97 20 01

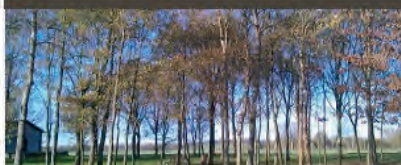
Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 14h00 à 17h30

Mardi et jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00

LES SERVICES MUNICIPAUX



- . Restauration scolaire
- . Services techniques
- . Les assistantes maternelles agréées

ACTUALITÉS



Carte nationale d'identité

Prolongation de la durée : cliquez ici

Recensement national

Les jeunes (garçons et filles) doivent passer en mairie dès 16 ans et au plus tard avant la fin du 3ème mois suivant leur anniversaire en vue de...

Retrouvez nous sur

www.unverre.fr

Pour toutes vos démarches administratives, vous pouvez consulter le nouveau site de la commune d'Unverre, plus clair et avec plus de renseignements.

ADMINISTRATIONS & SERVICES

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

accueil des enfants
de 3 à 11 ans
1, rue des Sorbiers
02 37 97 25 07

ÉCOLE

Petite, moyenne et grande
sections - CP au CM2
1 bis, rue des Sorbiers
02 37 97 23 65

La Poste

Relais-Poste
chez Katia
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Mairie

Secrétariat
rue du Prof. Félix-Lejars
02 37 97 20 01

PRESBYTÈRE DE BROU

Curé de Brou,
administrateur d'Unverre
26, rue de Châteaudun Brou
02 37 47 02 70

SYNDICAT INTERCOM. DES EAUX

Dampierre, Unverre,
Moulhard
Le fontainier
06 09 90 92 92

FOUILLET, ARMENGAU

Notaires, office notarial
rattaché à Brou
1, rue du Pressoir
02 37 97 20 02

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

1, PLACE DU PHÉNIX
28200 CHÂTEAUDUN
TÉL. 02 37 44 55 70

Liste des assistantes maternelles agréées

Mme BELLANGER Caroline
15, rue des Lilas
02 37 96 70 66

Mme BOULAY Marie-Christine
2, rue des Lilas
02 37 97 24 78

Mme DABLIN Annick
22, rue Félix-Lejars
02 37 96 85 31

Mme GILLOT Stéphanie
17, rue des Lilas
02 37 97 23 02

Mme GOUPIL Patricia
4, La Charronnière
02 37 97 30 78

Mme MAZZOCCO Stéphanie
16, rue des Iris
02 37 96 85 34

Mme ROUSSEAU Béatrice
1, rue des Jonquilles
02 37 97 30 25

Mme SEIGNEURET Aurélie
33, rue des Moulins
06 15 07 17 48

Mme THOUSEAU Maryvonne
4, rue des Lilas
02 37 97 32 20

ARTISANS - COMMERÇANTS

Alexandre Pichot Énergies

Électricité générale, énergies renouvelables
9, rue des Moulins
06 76 98 38 17

Au Bon Moissonneur

Bar, restaurant, traiteur, salles billards
19, rue des Moulins
02 37 97 30 95

Au Lion d'Or

Bar, restaurant, traiteur
13, rue des Moulins
02 37 97 20 08

Bar des Moulins

Bar, Tabac, journaux, relais-poste
17, rue des Moulins
02 37 97 30 11

Belle Fenêtre et Fermeture

Fenêtres, volets, portes, portails, clôtures
3 D, La Petite Touche
06 19 60 01 91

Breziat Francine

Service de nettoyage
7, rue Félix-Lejars
06 89 27 57 12

Bunet François

Electricité, plomberie, électroménager
20, rue de Nombonnet
06 32 66 07 08

Coop Agric Agralys

Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Moulins
02 37 97 20 40

Coop Agric de Bonneval

Collecte céréales, produits du sol, aliments bétail
Les Grasseries
02 37 97 30 89
La Griserie
02 37 97 21 45

Couverture Unverroise

Couverture, charpente, zinguerie,
aménagement
33, rue des Moulins
02 37 97 34 15

D F Q M Production

Production audiovisuelle
06 15 18 30 91

Élevage de La Hte Fougère

Dogue allemand, cavalier King Charles, etc...
3, La Brosse
02 37 97 31 23

En Fer 28 - M. Clément

Soudure, chaudronnerie, métallerie
6, Les Montvilles
02 37 97 32 01

Garage Mauduit

Vente, réparation auto toutes marques
18, rue Félix-Lejars
02 37 97 20 39

Geff Entreprise

Entretien espaces verts
10, rue de Châtillon
06 72 41 17 01

Goussin Entreprise

Plombier-chauffagiste (dépannage-ramonage-installation)
7, La Bouquetière
06 86 47 13 09

Graffin Laurent

Cuisine, aménagement, menuiserie
bois, PVC
8, rue du Pressoir
02 37 97 20 31

Houvet Éric

Maçonnerie, couverture, restauration, carrelage
5, La Louvatière
02 37 96 78 44

Jauneau Jérôme

Artisan peintre
7, Les Jarrias
02 37 24 13 97

Jubert Yannick

Pépiniériste (plantes de haies et arbustes)
Les Bas Molands
02 37 29 43 08

Kutch Production

Direction technique et production
événementielle
4, Le Chêne Guillou
09 75 34 25 06

La Ferme de La Jolitière

Vente directe de viande (bœuf, veau, porc)
6, La Jolitière
02 37 97 24 43

La Ferme des Roches

Salle de réception, traiteur, gîte
de groupe
Les Roches
02 37 29 58 12

Leroy Éric

Boucherie, charcuterie, volailles, tournées
39 bis, rue des Moulins
02 37 97 32 40

Les Écuries des Nauds

Équitation, cours, promenade, pension
1, Les Nauds
02 37 97 34 34

Mèche à Mèche

Salon de coiffure
14, place de l'Église
02 37 97 30 48

Monnier Laurent

Boulangerie, pâtisserie, épicerie
6, rue des Moulins
02 37 97 20 06

Montel Cédric

Élevage des Charreaux

Élevage de poneys de race Welsh
et New Forest
3, les Charreaux
06 64 16 01 04

Proust Willy

Art photographique et reportage
12, place de l'Église
02 37 97 22 17

Richoux Monika

Vente bijoux argent, ambre, cristal...
6, rue des Lavandes
02 37 97 31 56

Simon Thierry

Travaux espaces verts, aide à la personne
4, La Bahine
06 12 36 28 22

Spirale Gourmande

La Clé des Champs

Restaurant, traiteur
1, La Brosse
02 37 97 20 36

T. T. E. D

Tous travaux études et dessins
16, rue des Alouettes
02 37 97 30 30

Victor Habitat

Maçonnerie, carrelage
La Courbe
07 50 25 76 16

CALENDRIER DES FÊTES 2017

Janvier

Vendredi 6 JANVIER GALETTE DES ROIS / F.N.A.C.A. (16 h)
 Samedi 7 JANVIER VŒUX DE LA MUNICIPALITE / NOUVEAUX-NES (11 h)
 Samedi 7 JANVIER GALETTE DES ROIS / Clique d'Unverre (soir)
 Samedi 14 JANVIER MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)
 Samedi 14 JANVIER GALETTE DES ROIS / Pompiers (soir)
 Dimanche 15 JANVIER MANILLE / Clique d'Unverre (ap-midi)
 Mercredi 18 JANVIER LOTO / Club du 3^e âge (ap-midi)
 Samedi 21 JANVIER GALETTE DES ROIS / Comité des Fêtes (14 h 30)
 Samedi 21 JANVIER SOIREE «JEUX» / Commune d'Unverre (16 h)
 Dimanche 22 JANVIER LOTO / A.S.U. (ap-midi)

Février

Samedi 4 FÉVRIER SOIREE DANSANTE / A.S.U.
 Dimanche 26 FÉVRIER LOTO / Clique d'Unverre (ap-midi)

Mars

Samedi 4 MARS SCENES OUVERTES / Théâtre en Herbe (soir)
 Dimanche 12 MARS CARNAVAL / Association Parents d'Elèves (ap-midi)
 Mercredi 15 MARS MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3^e âge (ap-midi)
 Dimanche 19 MARS DÉFILÉ CESSER-LE-FEU EN ALGERIE / F.N.A.C.A.
 Mercredi 22 MARS BELOTE / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Avril

Samedi 1^{er} AVRIL REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Samedi 8 AVRIL RANDONNÉES PÉDESTRES / G.V. Unverre
 Samedi 22 AVRIL CONCERT à l'église / Comité des Fêtes

Mai

Lundi 1^{er} MAI EXPO-VENTE / Club du 3^e âge
 Lundi 8 MAI CÉRÉMONIE «Victoire 1945»
 Samedi 20 MAI SOIRÉE GUINGUETTE / Théâtre en Herbe (soir)
 Dimanche 28 MAI RANDONNÉES 2 CV / Vieilles Roues Autour d'Unverre

Juin

Dimanche 11 JUIN RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Samedi 17 JUIN CAMPEMENT MILITAIRE-REPAS DANSANT/Ghost treadsers museum
 Dimanche 18 JUIN FÊTE DE «LA LOUÉE» / Comité des fêtes
 Samedi 24 JUIN FÊTE MUSIQUE & FEU ST-JEAN/ Clique d'Unverre
 Dimanche 25 JUIN KERMESSE - DISTRIBUTION DES PRIX/Assoc. Parents d'Elèves
 Vendredi 30 JUIN FÊTE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe (soir)

Juillet

Samedi 1^{er} JUILLET FÊTE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe (soir)
 Dimanche 2 JUILLET FÊTE DES ATELIERS / Théâtre en Herbe (ap-midi)
 Dimanche 2 JUILLET MECOUI / Sapeurs-pompiers
 Vendredi 14 JUILLET Fête Nationale / Buffet campagnard communal / Feu d'artifice
 Mercredi 19 JUILLET MANILLE PAR EQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)

Août

Mercredi 2 AOÛT MANILLE / Hospitaliers retraités de Brou (ap-midi)
 Dimanche 27 AOÛT LOTO / Unverre autrefois

Septembre

Dimanche 3 SEPTEMBRE RANDONNÉES TRACTEURS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Dimanche 3 SEPTEMBRE REPAS DES AINÉS
 Samedi 16 SEPTEMBRE CONCOURS DE PETANQUE / Comité des Fêtes

Octobre

Dimanche 8 OCTOBRE LOTO / F.N.A.C.A. (ap-midi)
 Samedi 14 OCTOBRE CONCERT / Théâtre en Herbe
 Mercredi 18 OCTOBRE MANILLE PAR EQUIPES / Club du 3^e âge (ap-midi)
 Dimanche 22 OCTOBRE LOTO / Association Parents d'Elèves

Novembre

Samedi 4 NOVEMBRE REPAS / Vieilles Roues Autour d'Unverre
 Vendredi 10 NOVEMBRE REPAS AMICAL / Comité des Fêtes
 Samedi 11 NOVEMBRE «Armistice 1918» / BANQUET
 Samedi 18 NOVEMBRE REPAS DANSANT / Amicale des Sapeurs-pompiers
 Samedi 25 NOVEMBRE REPAS DANSANT / Clique d'Unverre

Décembre

Samedi 2 DÉCEMBRE SAINTE BARBE / Sapeurs-pompiers (en soirée)
 Samedi 2 DÉCEMBRE SAINTE CECILE / Clique d'Unverre (en soirée)
 Mercredi 6 DÉCEMBRE MANILLE PAR EQUIPES / F.N.A.C.A. (ap-midi)
 Samedi 9 DÉCEMBRE ARBRE DE NOEL (matin) & MARCHÉ DE NOEL

A.S.U. FOOTBALL :
M. BOULAY Éric

AMICALE POMPIERS :
M. VALLEE Grégory

ASSOC. PARENTS ELÈVES :
Mme GIRARD Nadège

AUTREMENT :
Mme SENE Danièle

CLIQUE D'UNVERRE :
M. MENAGER Laurent

CLUB DU 3^e AGE :
Mme PREHU Mauricette

COMITÉ DES FÊTES :
M. LIGNEAU Nicolas

F.N.A.C.A. :
M. WEBER Robert

G.V. UNVERRE :
M. CAVÉ Jean-Paul

THÉÂTRE EN HERBE :
M. GUILLON José

UNVERRE AUTREFOIS :
Mme BOBET Denise

VIEILLES ROUES AUTOUR D'UNVERRE : M. LEROY Éric

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

Repas des Aînés



VENDREDI 16 DÉCEMBRE

*Cérémonie de départ à la retraite
de Jean-Pierre CHAUDUN
agent technique principal 1^{re} classe*



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



SAMEDI 24 SEPTEMBRE

*Après-midi ramassage des déchets
dans les entrées du village
organisé pour la 2^e année, avec la
collaboration de Laetitia BRIEZ*